



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 13 décembre 2018

Présidence : M. Nicola Cassetta

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 16/2018 du 5.11.2018 relatif à la demande d'un crédit de frs. 265'000.00 en vue de la réfection des ouvrages AF – étape 01, chemins Bi01, Bi02, collecteurs A, B,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accepter le préavis N° 16/2018, tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du 13 décembre 2018.

Le Président


Nicola Cassetta



La Secrétaire


Anita Cochard